Fondation Jean Jaurès

Démocratie

BUDGET : FORCE DES SYMBOLES, MALAISE DE LA CLASSE MOYENNE

Marie Gariazzo, Chloé Morin

09/10/2017

S'il est un terrain qui a toujours été particulièrement propice à la bataille de symboles, non seulement du fait de sa technicité, mais aussi parce qu'il s'agit d'un des rares débats récurrents qui concerne l'ensemble de la communauté nationale, c'est bien le débat budgétaire. Chloé Morin et Marie Gariazzo sont allées interroger les Français, pour l'Observatoire de l'opinion de la Fondation Jean-Jaurès, sur leurs perceptions à ce stade du débat.

Faire de la politique, en France, c'est avancer en terrain miné. Le champ est jonché d'objets politiques auxquels l'histoire plus ou moins récente a conféré une valeur symbolique plus ou moins puissante. « 35 heures », « heures supplémentaires », « ISF », « impôt sur le revenu », « aide médicale d'État », « fichés S », « bracelets électroniques »… la moindre évocation de chacun de ces éléments charrie un ensemble de représentations et d'émotions plus ou moins conscientes, façonnées à travers notre vécu personnel ou l'histoire collective récente. Leur charge symbolique et émotionnelle est capable, à elle seule, de transformer un débat parfaitement cadré et rationnel en foire d'empoigne. Nous nous sommes faits une spécialité de transformer la moindre question technique en bataille de valeurs enflammée, où chacun campe sur ses positions, et dont toutes les parties sortent souvent essorées et dépitées – les unes de n'avoir pu aller aussi loin qu'elles l'auraient voulu, les autres d'avoir été contraintes par la loi de la majorité à faire des concessions sur leurs convictions. C'est ainsi : nous sommes habités d'une forme de passion politique, notre culture n'est pas celle du compromis.

On ne compte plus les débats épiques qui ont fait défiler des millions de citoyens, s'époumoner des orateurs illustres à la tribune du Palais Bourbon, s'enchaîner des opposants acharnés à tel aéroport ou telle loi sociétale, pleurer des ministres à bout de force et de nerfs… Combien de débats bien amorcés ont déraillé sans crier gare, sur un simple mot, une phrase, un amendement surgi de nulle part, donnant tout d'un coup une toute autre coloration à ce qui jusque-là n'avait passionné personne?

Et s'il est un terrain qui a toujours été particulièrement propice à la bataille de symboles, non

seulement du fait de sa technicité rébarbative, qui confine souvent à l'incompréhensible, mais aussi parce qu'il s'agit d'un des rares débats récurrents qui concerne l'ensemble de la communauté nationale, c'est bien le débat budgétaire. De ce point de vue, le premier budget du quinquennat d'Emmanuel Macron ne déroge pas à la règle. Au vu de la tournure qu'ont pris les débats depuis sa présentation par Gérald Darmanin il y a quelques jours, il promet même de s'inscrire en bonne place au palmarès de nos grandes querelles fiscales.

Quelques jours après la présentation du budget et alors que l'examen des textes débutera en commission ce mardi, nous sommes allés interroger les Français sur leurs perceptions à ce stade du débat.

Tout d'abord, on note que trois mesures, qui revêtent une dimension symbolique particulière, retiennent particulièrement l'attention : la réforme de l'ISF, la hausse de la CSG et l'exonération de la taxe d'habitation pour 80% des ménages. Les deux premières sont en grande partie responsables de la coloration « injuste » prise par le budget aux yeux de la très grande majorité des personnes interrogées. La troisième peine quant à elle à contrebalancer cette impression.

En tout premier lieu, la réforme de l'ISF proposée par le gouvernement est le plus souvent comprise comme une suppression pure et simple de cet impôt. Cette confusion signe l'échec – à ce stade du débat – de la pédagogie déployée par le gouvernement. La transformation et la dynamique revendiquées, à travers la recherche d'une plus grande efficacité économique de l'ISF, sont assez peu audibles, en dehors des cercles les plus informés économiquement et les plus politisés. Pour beaucoup, cette mesure s'apparente surtout à un « énorme cadeau » fait aux riches, venant alimenter l'impression d'un gouvernement qui – juste après avoir demandé des efforts aux salariés avec la réforme du droit du travail – « favorise les nantis », s'inscrit toujours plus du côté des « puissants », des « patrons »… Et ce au détriment des « classes moyennes », auxquelles la grande majorité des Français se sentent appartenir. Les éventuelles répercussions d'une telle mesure pour l'investissement en France, et donc pour l'emploi, ne sont par ailleurs quasiment jamais évoquées par les personnes interrogées, en dehors des sympathisants En Marche ! et de droite.

Les électeurs LREM continuent quant à eux de camper sur une posture d'attentisme plutôt optimiste, mais rarement argumentée (« pourvu que ça marche ! », « certaines mesures peuvent être intéressantes, il faut bouger un peu les choses pour créer une reprise économique… on verra les retombées positives », « pour l'instant je suis pour ces réformes, il faut enfin que les choses bougent ! », « il faut bien essayer »). Il y a sans doute là matière, pour le gouvernement, à accentuer ses efforts argumentaires pour relier les « cadeaux » perçus aujourd'hui à des investissements et des emplois pour demain, si possible en s'appuyant sur des exemples concrets car les schémas

macroéconomiques abstraits peinent à imprimer.

L'absence de logique macroéconomique vertueuse perçue empêche de franchir le mur du symbole, extrêmement important s'agissant de l'ISF. Et ce alors même que sur le sujet de la fiscalité des personnes les plus riches, les avis peuvent être plus partagés qu'il n'y paraît. Ainsi, une question posée par l'Ifop en 2015 indiquait que 39% des Français jugeaient « le montant des impôts directs et indirects payés par les plus riches » « pas assez élevé pour corriger les inégalités », contre 16% qui le jugeaient « adapté », et 40% « trop élevé ». L'idée que l'excès de taxes génère une fuite des capitaux existe bien dans l'esprit d'une partie du public, mais n'a pas été vraiment activée ici.

Il n'est toutefois pas certain qu'en l'état actuel, l'explication approfondie de la mesure proposée initialement améliorerait significativement les perceptions des Français. En effet, lorsque les personnes interrogées ont connaissance de la transformation de l'ISF en impôt sur la fortune immobilière (IFI), avec une exonération des actifs mobiliers, cela ne fait souvent qu'ouvrir une nouvelle brèche autour de la question de la taxation des signes extérieurs de richesses (voitures de luxe, yachts, lingots d'or), ou autour de l'idée que les « très riches » seraient avantagés par rapport aux « petits riches ». De ce point de vue, la pédagogie ne suffira pas à éteindre les critiques, et les Français jugeront sans doute légitime que le gouvernement revoie sa copie.

Second symbole émergeant du débat budgétaire, la hausse de la CSG provoque, chez les personnes directement concernées, des réactions épidermiques. Le fait qu'il s'agisse d'une privation personnelle, là où l'ISF est un manque à gagner collectif, explique que les réactions soient encore plus virulentes que la suppression de l'ISF. Cette mesure qui infuse depuis plusieurs mois dans l'opinion, et avait déjà été l'un des principaux chevaux de bataille de la droite pendant les campagnes présidentielle puis législative, est en effet vécue comme une véritable spoliation, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les personnes concernées ont le sentiment qu'il s'agit d'une taxe sur un revenu « mérité », gagné à la sueur de leur front – et à ce titre, ils considèrent leurs mérites insuffisamment reconnus par le président des « forces vives ». Une perte individuelle mais aussi collective, puisque beaucoup estiment en faire bénéficier leurs enfants et petits-enfants, mais aussi les commerces alentour par leur consommation (« quand un retraité a beaucoup d'argent il en fait profiter autour de lui »). Le sentiment d'injustice est renforcé par le fait que, contrairement à certains actifs, ils ne peuvent aisément ajuster leurs revenus pour compenser le manque à gagner, alors même que leur pouvoir d'achat subissait déjà l'effet croisé de pensions de retraite stables et d'un coût de la vie en augmentation (« alors que les charges en tous genres augmentent, nos revenus, eux, baissent chaque année. Les retraités ont assez travaillé et cotisé pour les autres générations. Qu'on les laisse tranquilles, finir leur vie non pas dans le besoin mais dans la dignité et sans les soucis du quotidien et en bonne santé »). D'où le sentiment d'être « pris

en tenailles », « trop riche pour être aidé mais pas assez pour bien vivre » : « ma retraite n'a pas été augmentée depuis quatre ans et naturellement je suis au-dessus du palier pour avoir une baisse de ma taxe d'habitation ». Le seuil de 1200 euros par mois (régulièrement mentionné) est par ailleurs souvent vécu comme le signe que le gouvernement est déconnecté de la réalité quotidienne : « une honte que Bruno Le Maire puisse qualifier de retraités aisés ceux qui gagnent 1 200 euros ». Au final, beaucoup estiment être pris depuis de nombreuses années – car le phénomène n'a rien de nouveau – pour des « vaches à lait », pour des « nantis », et injustement mis à contribution.

La hausse de la CSG, en allant à l'encontre des symboles et représentations fortement ancrés dans notre imaginaire collectif (l'image du « retraité pauvre » étant beaucoup plus répandue que celle du « retraité nanti »), laisse en outre planer la crainte d'un clivage générationnel qui viendrait s'ajouter aux nombreuses lignes de fractures déjà existantes. Et ce, il faut le souligner, alors même qu'Emmanuel Macron est le seul candidat dont l'électorat à la présidentielle était réparti de manière assez homogène sur toutes les générations.

La juxtaposition des deux symboles « ISF » et « CSG » avec certaines réformes récentes (ordonnances travail) ou avec les mesures « pro-entreprises » contenues dans ce budget ne fait qu'amplifier le sentiment d'injustice global. Les critiques exprimées sont parfois violentes, vis-à-vis d'un État qui « donne aux riches » et « prend aux pauvres » (à travers la baisse de l'APL et des contrats aidés notamment), tout en fragilisant « ses anciens » (à travers la hausse de la CSG), et en faisant porter toujours plus la pression fiscale sur les « classes moyennes ».

« Classe moyenne » : voilà encore un objet politique à forte valeur symbolique. Et si chacun a tendance à voir midi à sa porte (les retraités parlent beaucoup de la hausse de la CSG, les CSP- davantage de la baisse de l'APL et des contrats aidés), la résurrection de cette identité collective fourre-tout *via* la question fiscale n'est pas sans risque pour le gouvernement. En effet, s'y reconnaît aussi le cœur de l'électorat « actif », « aspirationnel », d'Emmanuel Macron.

Dans nos précédentes études, les électeurs regrettaient souvent que le gouvernement ne s'adresse pas suffisamment aux catégories populaires et craignaient que la politique menée ne laisse les plus « fragiles » sur le bord de la route. S'ils s'inquiétaient d'avoir eux-mêmes leur place dans une France « En marche », cette crainte sourde ne trouvait pas à s'appuyer, hormis dans certains cas bien précis, sur des mesures concrètes touchant leur vie quotidienne. Mais en réintroduisant largement la notion de « classe moyenne injustement écrasée » dans les perceptions collectives, la question fiscale pourrait risquer d'élargir et de fédérer les mécontentements jusqu'ici éparpillés et résignés. Cette notion, qui ne recoupe qu'en partie le clivage droite-gauche ou France populaire-France plus aisée, rend aussi la réponse politique plus

compliquée pour le gouvernement.

Ajoutons que les aides sociales accordées dans le budget ne sont presque jamais citées par les personnes interrogées. Quand elles le sont, elles ne suffisent visiblement pas à rééquilibrer les perceptions, voire confortent chez certains (surtout à droite) le sentiment d'une classe moyenne prise en étau entre les riches « toujours plus favorisés » et les « assistés qui bénéficient des aides ».

Enfin, même si elle suscite l'adhésion d'un grand nombre, on constate que l'exonération de la taxe d'habitation pour 80% des ménages semble peser finalement peu par rapport à la réforme de l'ISF et à la hausse de la CSG. Elle est assez rarement reliée à un réel gain en matière de pouvoir d'achat, et beaucoup se demandent s'ils vont être concernés ou non – des points auxquels la pédagogie gouvernementale pourrait sans doute remédier. Ceux qui se savent concernés semblent, quant à eux, peiner à y croire encore, ou considérer que « c'est toujours ça de pris » – mais pas suffisant au regard de l'ampleur de leur fardeau fiscal. Par ailleurs, cette mesure attise le sentiment d'injustice des « 20% » qui ne seront pas concernés et donne également lieu à quelques inquiétudes sur les moyens alloués aux régions.

Il ne faut toutefois pas conclure de ce qui précède que les Français n'ont rien retenu d'autre de ce budget et qu'ils se contenteraient de réagir de manière épidermique aux quelques mesures citées plus haut : s'ils ne semblent pas convaincus par les arguments gouvernementaux sur sa nature « équilibrée », entre libération et protection, ils sont très nombreux à rapporter, de manière le plus souvent assez factuelle, un grand nombre de mesures techniques qu'ils ont mémorisées. Ainsi, on retrouve dans les évocations (outre les mesures citées plus haut) la baisse des APL, « la diminution drastique du nombre d'emplois aidés », l'augmentation du forfait hospitalier, les « retenues appliquées aux assurances vie » (« inadmissible ! »), « la suppression des charges salariales », «la *flat tax* sur les produits financiers », « l'augmentation du gasoil », la « baisse des remboursements de la sécurité sociale », « l'augmentation du budget de la police, de la justice et de l'enseignement », « l'imposition à 30% du PEL ».

Il convient enfin de souligner que certains – et notamment les sympathisants proches d'En Marche ! et de la droite, qui sont les plus nombreux à soutenir l'action gouvernementale récente – établissent bien un lien entre ces efforts demandés et l'objectif de « relancer l'économie ». Cela explique qu'au-delà de l'adhésion « idéologique » aux mesures proposées (assez faible en l'occurrence pour la plupart des personnes interrogées), un bon nombre tolère les « sacrifices » demandés par le gouvernement, dans l'espoir qu'ils débloquent enfin une économie engluée dans le chômage et le déclin depuis trop longtemps. Notons toutefois que les objectifs globaux de

réduction des déficits publics ne sont que très rarement mentionnés en tant que tels.

Au regard des données analysées ici, il semble urgent, pour apaiser les mécontentements et rétablir la sérénité des débats, de recréer du lien à tous les niveaux : entre les mesures du projet de loi de finances, pour dessiner de façon beaucoup plus concrète les résultats et les retombées attendues en matière d'économies et de pouvoir d'achat, mais aussi entre l'État et les territoires, entre les nouvelles et anciennes générations. Car compte tenu du climat global, le risque existe que l'incompréhension et le sentiment d'injustice ne s'installent durablement et ne gagnent des catégories sociales non encore concernées jusqu'ici.

La lecture individuelle qu'offre actuellement le projet de loi de finances semble imposer au gouvernement d'apporter des réponses concrètes et accessibles à tous en termes de bénéfices individuels – le risque étant, en entrant dans cette logique individuelle, d'affaiblir la dynamique collective et d'encourager la concurrence et les jalousies.

Le débat qui s'ouvre à l'Assemblée nationale est sans doute, bien plus que ne l'a été celui sur les ordonnances travail, une étape majeure pour le quinquennat d'Emmanuel Macron. En retiendra-t-on qu'il a permis de lever enfin les obstacles qui entravaient la France depuis trop longtemps, fut-ce au prix d'efforts conséquents demandés aux Français? Ou bien cette étape sera-t-elle durablement mémorisée comme inaugurant une politique « injuste », la première étape de la convergence des mécontents sous le parapluie des « classes moyennes étranglées »… ? Les semaines qui viennent le diront.

Retrouvez un entretien avec Chloé Morin sur le site des *Échos* (9 octobre 2017)